

Juillet 2010

Nouvelles brèves

Lors du dernier bulletin d'information, nous étions en fin de processus pour l'obtention des soumissions. Un comité d'évaluation, regroupant des experts techniques, des gestionnaires en imagerie et des radiologistes a été mis sur pied pour le projet PACS et un pour le SIR. Ces comités ont recommandé d'acquérir les équipements de la compagnie **Christie-Innomed** pour le PACS et de **Artefact** pour le SIR. Lors de la rencontre du 28 juin dernier, le Comité de gouvernance du projet a accepté les recommandations de ces comités. Un merci tout particulier à tous ceux et celles qui ont contribué de leur précieux temps à la conclusion de cette phase.

L'acquisition des équipements

La corporation Approvisionnement des deux Rives prépare, en collaboration avec l'Agence, un contrat type qui pourra être utilisé en accompagnement aux bons de commande que chaque établissement devra émettre pour l'acquisition des équipements, la couverture des licences et les contrats d'entretien. Les bons de commande seront émis lorsque chaque établissement aura déterminé avec précision tous les équipements qu'il désire acquérir, et ce, en fonction des disponibilités financières déjà autorisées.

Les architectures

Le projet PACS SIR a comme objectif de réaliser l'interopérabilité des systèmes afin de faciliter la couverture radiologique dans chaque établissement de notre région. Ceci implique que les architectures locale et régionale soient conceptualisées en conséquence. Ces architectures doivent aussi s'inscrire en conformité avec les orientations du DCI et celles du RID Laval. Le travail est en cours et devra être finalisé à la fin du mois d'août. Les établissements participent activement à l'élaboration de cette architecture, et les radiologistes sont aussi consultés.

Le déploiement

Considérant les nombreux projets d'informatisation en cours de réalisation et l'importance des efforts et des investissements que requiert leur déploiement pour les établissements et l'Agence, cette phase de réalisation des projets sera précédée d'une étape de planification des activités, laquelle sera réalisée avec la collaboration des représentants désignés des établissements. L'objectif étant d'assurer la cohérence des actions à réaliser dans les différents projets, et ce, dans le respect des besoins et des contraintes des établissements, de l'Agence et de leurs personnels. Les principales activités, correspondant à la planification spécifique de chacun des projets, seront intégrées dans le cadre d'un plan global des projets d'informatisation, soit le Plan maître.

Le déploiement du projet **Gestion des accès** bat son plein et il constitue un préalable à la réalisation des autres projets d'informatisation. À cet effet, il revêt un caractère d'urgence et permet aux établissements de se conformer tant aux normes et standards de l'industrie qu'aux obligations légales rattachées au traitement de l'information et à la gestion du risque associé à la disponibilité, à la confidentialité et à l'intégrité des données sensibles et critiques.

Lors de la rencontre du Comité de coordination du 17 juin 2010, les membres ont reconnu la nécessité d'obtenir des gestionnaires responsables des projets d'informatisation dans les établissements et à l'Agence, les autorisations requises au déploiement de chacun des projets. Afin de faciliter la prise de décision à ce chapitre, les informations correspondant à la planification du déploiement spécifique de chacun des projets, dont certaines seront

Juillet 2010

intégrées au Plan maître, leurs seront présentées par les chargés de projets, et ce, dans le cadre de rencontres spécifiques dont l'objectif porte sur l'autorisation du déploiement de chacun des projets.

On comprendra que le rythme de déploiement des projets pourra varier selon l'établissement, car les conditions de réussite d'un projet repose sur la prise en compte de plusieurs éléments, notamment, la capacité de l'établissement à effectuer ces changements technologiques, l'harmonisation avec les autres projets et la disponibilité des ressources.

L'organisation clinique

L'interopérabilité des systèmes permettra aux radiologistes d'effectuer la lecture à distance dans n'importe lequel des établissements reliés au système. Ceci demande que nos applications PACS SIR et Dictée soient harmonisées en conséquence. Les gestionnaires PACS et SIR se rencontreront sous peu pour établir les modalités de gestion de cette interopérabilité. Le volet dictée numérique sera alors introduit et les personnes concernées par ces applications seront bien sûr impliquées. Les radiologistes sont évidemment très concernés par cette interopérabilité et seront sollicités pour collaborer à son fonctionnement optimal.

La prochaine étape en sera une de réalisation et, conscient des bouleversements qu'elle pourra provisoirement introduire dans les activités quotidiennes, le Comité directeur demeure confiant de l'implication de tous dans la réalisation de ce qui deviendra un succès pour notre région. Il est difficile de résumer les nombreux éléments de ce projet dans ce cours bulletin. Aussi n'hésitez pas à communiquer avec les membres du Comité directeur ou le personnel l'Agence pour quelque information que ce soit en regard de ce dossier et surtout pour manifester vos inquiétudes, le cas échéant.

LE COMITÉ DIRECTEUR

M^{me} Nathalie Proulx, CSSS de Montmagny-L'Islet;
M. Steve Gormley, CSSS de Beauce;
M. Philip Audet, CSSS de la région de Thetford;
M. Bernard Fournier, CHAU Hôtel-Dieu de Lévis;
M. Gilles Martel, Agence
M. Luis Lalancette, Agence
M. Pierre Desbiens, Agence
M. Fernand Jalbert, ing Agence

ISSN 1920-3020 Bulletin d'information PACS SIR (Imprimé)
ISSN 1920-3039 Bulletin d'information PACS SIR (En ligne)
Rédigé par Fernand Jalbert, ing.CCE
Chargé de projet PACS SIR
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches